

dont nous disposons. Au Manitoba, nous n'avons jamais, un seul instant, envisagé la possibilité d'une pénurie d'énergie, mais les spécialistes prédisent maintenant que si au cours des cinq prochaines années la consommation d'électricité se maintient au rythme des cinq dernières années (même si nous aménageons toutes nos sources actuelles d'énergie), dès 1952 il nous faudra chercher l'énergie ailleurs.

**Une voix:** Si nous pouvons en trouver.

**L'honorable M. Haig:** Vous avez raison. La situation est peu favorable en Ontario, tandis qu'en Colombie-Britannique, elle est très mauvaise. Nous n'avons pas eu de pluie, mais beaucoup de neige et de glace, de sorte que les barrages et les usines d'énergie sont à sec. Depuis bien des années la question de l'énergie cause des soucis dans la province de Québec et dans les provinces Maritimes. On fait, semble-t-il, des recherches afin de savoir s'il est possible d'aménager l'énergie marémotrice dans la baie de Fundy. L'Ontario et le Québec possèdent de grandes ressources d'énergie électrique et il est même possible d'aménager le Saint-Laurent pour la même fin. On s'oppose en certains milieux à la canalisation du fleuve. Je m'explique une semblable opposition de la part des provinces Maritimes principalement, parce qu'elles possèdent des ports de mer à Saint-Jean et à Halifax. Québec et Montréal peuvent aussi s'y opposer puisque la canalisation du Saint-Laurent permettrait aux navires d'aller tout droit à Port-Arthur et à Fort-William, à Windsor ou à Toronto, et ailleurs. Mais je ne puis comprendre comment on puisse s'opposer à l'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent. L'important État de New-York la voit d'un bon œil. Si le Sénat des États-Unis n'adopte pas, cette année, la loi relative à la canalisation, le Gouvernement du Canada devrait aider l'Ontario et Québec à produire de l'énergie électrique.

**L'honorable M. Euler:** Le président des États-Unis s'y oppose.

**L'honorable M. Haig:** Peut-être; mais il est le seul et le Congrès a, à maintes reprises, passé outre à ses décisions en ces dernières quelques années. La difficulté vient de ce que notre gouvernement n'a pas cherché à aboutir à une solution. On voudrait tout d'abord, ce qui est compréhensible, l'ouverture de la voie navigable; mais je crois que cela est impossible à cause de la trop forte opposition des États de l'Atlantique. Le gouvernement du Canada doit donc favoriser par tous les moyens possibles la production de l'énergie électrique dans le Saint-Laurent.

Nous connaissons tous les avantages de l'électricité dans les maisons urbaines. Mais

que faisons-nous des maisons de campagne, des fermes? L'usage de l'électricité atteint de plus en plus les régions rurales du Manitoba. Les agriculteurs me disent tous les uns après les autres qu'on ne saurait s'imaginer le bienfait qu'est pour eux l'énergie électrique qui met à leur disposition presque toutes les commodités qu'on trouve dans les villes. Honorables sénateurs, le Gouvernement ne devrait pas seulement s'efforcer de produire de l'énergie électrique en aménageant le Saint-Laurent, mais il devrait aussi étudier la question de la houille blanche d'un bout à l'autre du pays. Le fleuve Nelson, au Manitoba, possède l'une des plus importantes sources d'énergie électrique du monde, soit 8 millions de chevaux-vapeur. L'approvisionnement d'eau y est toujours assuré, puisque, outre l'aire d'alimentation de notre province et des montagnes Rocheuses, les eaux du vaste bassin du Minnesota y coulent. L'obstacle consiste en ce que le Nelson se trouve à 400 milles de Winnipeg.

Je tiens maintenant à dire quelques mots au sujet du change étranger. Je me suis demandé, il y a une couple d'années, quelles mesures il y avait lieu de prendre à cet égard. Je tiens, cependant, à signaler au sénateur de Toronto-Trinity (l'honorable M. Roebuck), que je me suis pris à réfléchir à la suite de l'un de ses discours et que plus je réfléchissais, plus j'étais convaincu que le commerce mondial ne pourra jamais se relever tant que durera l'instabilité des changes.

**L'honorable M. Duff:** Très bien!

**L'honorable M. Haig:** Comment les Canadiens peuvent-ils vendre du blé en Europe tant que l'argent qu'ils recevront en retour ne vaudra que la moitié de ce qu'ils pensaient recevoir? Les théories des hauts fonctionnaires de la Banque du Canada et des autres spécialistes semblent peut-être intéressantes; je ne les crois pas efficaces. Aucun pays n'a plus besoin que le Canada du commerce mondial; mais comment établir un tel commerce sans un solide régime de change? J'ai lu dans les journaux du matin que le Gouvernement a averti les exportateurs que s'ils expédiaient des denrées en Argentine, ils courraient le risque de ne pas en toucher le prix.

**L'honorable M. Horner:** Je crois que c'est le gouverneur de la Banque du Canada qui a formulé cette déclaration.

**L'honorable M. Haig:** Oui, mais le Gouvernement s'en tient responsable. C'est là un exemple de ce dont je parle. En novembre, mon honorable ami d'Essex (l'honorable M. Lacasse), et moi-même, avons eu, en com-